Stimuler une dynamique partenariale cohérente, soutenante et efficiente

Fiche action B.3

Interconnaissance : Permettre aux partenaires intersectoriels de se connaître et de se reconnaître sur le territoire.

	CONSTAT	
Enjeux et besoins	 L'interconnaissance est un enjeu essentiel du travail en réseau. Le turn over dans les équipes et dans les services est un élément supplémentaire qui doit nous inviter à investir continuellement de l'énergie et des moyens dans la réalisation de cet objectif stratégique. Veiller à créer des lieux d'échanges entre acteurs et/ou services, notamment ceux qui interviennent de manière conjointe autour de certains publics spécifiques. Exemples: les jeunes relevant de la catégorie 140 à l'AVIQ Handicap, les mineurs étrangers non accompagnés (MENA), les jeunes relevant de l'aide/protection de la jeunesse 	
États des lieux	Les rencontres locales organisées dans la phase 2 de la co-construction du plan stratégique ont mis en évidence une attente importante des partenaires sur cet enjeu.	
	PROJET	
Objectifs	 Action 1: Soutenir les démarches d'apprentissage par l'immersion. Par exemple: le projet « immersion0-23 » porté par les programmes de Consultation et de Liaison Intersectorielles des réseaux SMEA en Wallonie. Action 2: Soutenir l'organisation et participer à de rencontres pluriannuelles entre acteurs d'un même territoire; autour d'une thématique fédératrice Exemple: midi de réseaux, séances d'informations, webinaires 	
Fiches d'actions associées	 Fiche B.1 relative à la vision/mission/valeurs, notamment l'action relative l'organisation des assemblées des partenaires Fiche B.2 relative à mieux communiquer et notamment à l'action sur l'organisation de groupes de travail 	
Public-cible	 Les professionnels de l'E/A des axes 1, 2 et 3. Les enfants et adolescents (et leurs proches). 	

	FAISABILITÉ	
Conditions de mise en oeuvre	Maintien de la dynamique inter-réseau autour du projet « immersion0-23 ».	
Risques /points de vigilance	 La notoriété et l'utilisation effective des outils/répertoires proposés aux par- tenaires est un élément à suivre. 	
Moyens nécessaires	Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.	
MISE EN ŒUVRE		
Territorialisation	Territoire de la province de Namur.	
Porteur de l'action /acteurs à mobiliser	 Le comité de réseau Les fonctions stratégiques Le programme de Consultation et Liaison Intersectorielle (CLI) 	
Autres projets liés à l'action	• Néant	
Expériences et ressources	www.immersion0-23.be	
Proposition de calendrier	Actions menées en continu.	

B.3

21 Fiche éditée le 13 juin 2024